

Protection des langues menacées dans l'UE : ouvrir le débat sans langue de bois

Communiqué du Parlement européen

jeudi 4 avril 2013

L'Union européenne compte actuellement 23 langues officielles, mais plusieurs centaines de langues existent en Europe. Parmi celles-ci, environ 120 sont en voie de disparition. La commission de la culture du Parlement européen a débattu le 20 mars dernier avec des experts du sort de ces langues menacées. Le député vert français François Alfonsi, qui planche en ce moment sur un rapport d'initiative sur le sujet, nous explique en quoi nous sommes tous concernés.

Plusieurs langues meurent chaque année dans le monde : c'est le constat émis par le Dr. Christopher Moseley, expert en langues pour l'UNESCO, lors de la réunion de la commission de la culture du Parlement européen dédiée à ce sujet le 20 mars dernier. Selon ses explications, une langue est en danger lorsque les enfants ne l'apprennent plus et que ceux qui la parlent cessent de l'utiliser.

Combien de personnes parlent encore le corse, le breton, le lorrain, le wallon ou le francique mosellan ? Et pourtant, comme l'affirme le député vert français François Alfonsi, "la diversité linguistique est l'âme de la construction européenne". Pour lui, le Parlement européen devrait jouer un rôle essentiel dans la protection et la promotion des langues menacées. "L'Union européenne compte des centaines de langues, et chacune fait partie de l'identité européenne", ajoute François Alfonsi.

Le rapport auquel il travaille réunira des exemples positifs et des bonnes pratiques en la matière, comme par exemple la Finlande qui compte 7 langues menacées mais toujours pas disparues. Il faut offrir un soutien aux communautés qui veulent mettre en place des bonnes pratiques, insiste François Alfonsi : "Sans véritable soutien au niveau européen, national et local, les prochaines décennies marqueront un déclin plus prononcé encore de la diversité linguistique. Cela nous appauvrira tous culturellement, socialement et économiquement."

La commission de la culture devrait se prononcer sur le projet de rapport sur les langues menacées en Europe dans le courant du mois de juin.